

## Investissez vos impôts dans l'énergie solaire

### Ouverture de la campagne ISF-TEPA et DUTREIL-IR

Montpellier, Septembre 2010 – FCM CONNECT, spécialiste depuis 10 ans en solutions immobilières et financières et ARKOLIA ENERGIES, opérateur reconnu dans la réalisation de projets photovoltaïques de grande taille, profitent du succès des dispositifs « **TEPA-ISF et DUTREIL-IR** » pour créer une société de production d'électricité 100% solaire.

**Objectifs visés ?** Permettre **aux assujettis à l'impôt sur la fortune (ISF) ou de l'impôt sur le revenu (IR)** et **aux fonds d'investissement** de bénéficier d'un investissement vert et rentable pouvant offrir jusqu'à 50 000 euros de défiscalisation. Explications...



Basé à Montpellier, **FCM CONNECT** propose grâce à sa participation dans **ARKOLIA ENERGIES**, opérateur reconnu dans la réalisation de projets photovoltaïques de grande taille vendus clés-en-mains, d'investir en direct dans une PME productrice d'électricité.

Surfant sur le succès des dispositifs « **TEPA-ISF et DUTREIL-IR** » prévu dans les articles 885-0 Bis et 199 terdecies 0-A du Code Général des Impôts, FCM CONNECT et ARKOLIA ENERGIES lancent « **ARKOLIA INVEST 1** » avec pour mission **la création de centrales photovoltaïques intégrées en toiture de bâtiments** afin de produire de l'électricité verte.

En proposant un investissement sécurisé, ARKOLIA INVEST 1 répond aux attentes des investisseurs pour le secteur en plein développement des énergies renouvelables et développe un business modèle bénéfique à tous : **investisseurs privés, propriétaires de toits agricoles, industriels, collectivités territoriales, acteurs de la filière**.

*« Les fonds d'investissement collecteurs de l'ISF ou de l'IR ainsi que les assujetties à ces impôts seront sensibles à ce type d'investissement car il leur permet de bénéficier d'une régularité forte sur le chiffre d'affaires et d'une maîtrise des coûts accompagnées d'une forte réduction d'impôt. Nous proposons une rentabilité sécurisée par une distribution de dividende chaque année couplée à un mécanisme de sortie anticipé à 6, 7 ou 8 ans grâce à la probité de notre business model.*

*Nous prévoyons de collecter 2,5 millions d'euros dans la première phase d'investissement, ce qui nous permettra de mettre en service un minimum de 2,5MWc répartis en centrales de 50 kWc à 250 kWc entre janvier et décembre 2011. Ceci permettra d'éviter l'émission de 26 500 tonnes de CO2 pendant la durée d'exploitation de ces centrales. ARKOLIA INVEST 1 offre ainsi l'accès à un investissement vert et insensible aux aléas boursiers»* témoigne Laurent Bonhomme, Gérant - Associé d'Arkolia Energies.

### ▪ Le dispositif « ISF-TEPA et DUTREIL-IR »

Ce type d'investissement est fortement encouragé par le gouvernement car il permet de soutenir la croissance des PME en France. Selon le ministère des Finances, le dispositif ISF-PME» aurait permis d'injecter, au cours de l'année 2010, près de 1,1 milliards d'euros dans les PME françaises.

- La loi TEPA permet aux assujettis ISF de déduire **75% du montant de l'investissement** en réduction de l'ISF dans la limite d'un plafond annuel de 50.000€ (soit 66.666€ investis).
- La loi DUTREIL permet aux redevables de l'impôt sur le revenu de réduire de **25% du montant de l'investissement** leur IR dans la limite d'un plafond annuel de 25.000€ pour les couples (soit 100.000 € investis) ou 12.500€ pour les célibataires (soit 50.000€ investis).

En contrepartie de ces avantages, le contribuable s'engage à conserver 5 ans son investissement.

De plus, il est possible de cumuler l'investissement en réduction d'ISF et en réduction d'IR, et de reporter l'excédent sur l'IR des 4 années suivantes.

### ▪ L'originalité et les atouts d'un mécanisme inédit

Arkolia Energies est le seul opérateur photovoltaïque à permettre un investissement en direct dans l'exploitation de centrales solaires offrant à la fois une distribution de dividende chaque année et une option de sortie en capital à 6 ans, cumulée aux avantages fiscaux ISF-TEPA et DUTREIL-IR.

Afin de permettre à des investisseurs privés de prendre position sur le marché des énergies renouvelables, et avec le concours de conseillers indépendants en gestion de patrimoine, FCM CONNECT et ARKOLIA ENERGIES mettent en avant 6 atouts auprès des investisseurs privés :

1. L'enjeu stratégique des énergies renouvelables,
2. La garantie de rachat d'EDF sur 20 ans,
3. La régularité du chiffre d'affaires et la maîtrise des coûts,
4. Un avantage fiscal lié à l'investissement dans le cadre de la loi DUTREIL et/ou TEPA,
5. Un portefeuille de projets bénéficiant des anciens tarifs de rachat EDF 2009-2010,
6. Pas de frais d'entrée, pas de frais de gestion, pas de droit de garde.

**Renseignements et demande de dossier complet pour investisseurs : [montpellier@fcmconnect.fr](mailto:montpellier@fcmconnect.fr)**

### ▪ Un acteur financier

Au-delà de ces projets, ARKOLIA ENERGIES est actuellement en cours de discussion sur l'ensemble de son portefeuille, avec plusieurs acteurs français de renom du **Private Equity** pour établir des partenariats similaires.

ARKOLIA ENERGIES a déjà réalisé pour plus de **30M€ de vente de projets clés-en-main** à différents opérateurs aussi bien particuliers investisseurs que institutionnels ou corporates.

## ▪ L'expertise des fondateurs

Les 4 fondateurs d'ARKOLIA ENERGIES cumulent 30 années d'expérience dans le financement et le développement de projets de production d'électricité, et notamment d'énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire photovoltaïque.

Laurent BONHOMME (HEC), a travaillé pendant 15 ans dans le financement d'opérations de projets et d'entreprises de tailles importantes.

Didier CAZALET (Architecte DPLG), spécialiste reconnu en bâtiments de grande taille à dominances agricole et équestre.

La société ACTEM (Eric Micheau - Ingénieur Arts et Métiers), spécialisée en génie électrique et thermique, pose et entretien, avec 60 salariés.

FCM CONNECT (JS Bessière - DESS Finance), spécialisée dans la commercialisation de solutions immobilières et financières hauts de gammes ainsi que dans les assurances.

## À propos d'ARKOLIA INVEST 1 -

ARKOLIA INVEST 1 est l'outil de financement du groupe ARKOLIA ENERGIES, et propose aux particuliers redevables de l'ISF ou de l'impôt sur le revenu d'investir dans ces projets dans le but de financer 2,5 MWh de projets disposant des anciens tarifs de rachat EDF.

Grâce à leur participation, 14 projets de centrales photovoltaïques intégrés en toiture pourront voir le jour dans les régions du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et en PACA. Tous les projets bénéficient de toutes les autorisations de construction ainsi que des tarifs de rachat EDF 2009-2010 à 0,60 – 0,50 et 0,42€/Wh.

Soutenue par Oséo, ARKOLIA ENERGIES se positionne comme un intégrateur en énergies renouvelables. Forte d'une équipe composée d'une quinzaine de collaborateurs, ARKOLIA ENERGIES dispose d'agences commerciales dans le Languedoc - Roussillon, la région PACA, en Midi-Pyrénées, le sud du Massif Central et la région Rhône-Alpes. Omniprésent sur l'ensemble du sud de la France, ARKOLIA ÉNERGIES, en plus de ses propres agences, développe un réseau d'installateurs mainteneurs agréés à ses méthodes et ses technologies.

Attention : certains risques opérationnels liés à l'activité photovoltaïque peuvent néanmoins exister : évolution du contexte réglementaire, charges imprévues, aléas climatiques, mauvaise appréciation des coûts, projets en nombre insuffisant...L'opération peut être soumise à un risque d'illiquidité, de perte en capital et l'exercice de l'option d'achat n'est pas garantie.

**Contact** Jean-Sébastien BESSIERE Tél : 04 67 42 97 41 [jsbessiere@fcmconnect.fr](mailto:jsbessiere@fcmconnect.fr)